



Déclaration de la CGT au CTP du 30 mai 2011

Les négociations salariales du 19 avril dernier dans la Fonction publique ont permis à la CGT de réaffirmer son hostilité au gel des salaires pour les années 2011, 2012 et 2013, alors même que nous nous trouvons dans un contexte de forte reprise de l'inflation avec une augmentation de 0,8% pour le seul mois de mars. Au cours de cette réunion le Ministre a tenté de convaincre, les organisations syndicales en rappelant les mesurette catégorielles, prime de 10€ nets par mois, ou autre GIPA.

Qui ne se rappelle pas aujourd'hui pas de la fameuse formule:

Moins de fonctionnaires, mais mieux payés.

Au delà de cette baisse du pouvoir d'achat, ce sont les effets sur les carrières qui sont catastrophiques avec un salaire minimum de la Fonction Publique qui cavale après le SMIC. La journée d'action du 31 mai, sera à n'en point douter le point de départ d'une revendication salariale qui portera dans la fonction publique.

Dans le même temps, nous ne pouvons que dénoncer et déplorer la succession de réformes sans fin et souvent précipitées qui trouble aussi l'ensemble du réseau de la DGFIP y compris en Moselle.

Les nombreuses visites de postes et service faite ces dernières semaines attestent du malaise et de la crainte sur l'avenir qui règnent dans nos services. Ces réformes empilées à des suppressions d'emplois systématiques détériorent les conditions de travail, remettent en cause l'exercice de l'ensemble des missions dans les services et l'accès de tous à un service public de qualité.

Les missions ne sont plus remplies à leur juste niveau, des contrôles sont abandonnés, on augmente les seuils.

Il est plus qu'urgent d'ouvrir maintenant un débat sur l'adéquation des missions et des moyens dont la résultante est l'emploi public. Nous atteignons là un niveau de suppressions d'emplois intolérable. Les remèdes miracles, les mesures de simplification, la mise en place des processus, l'allègement des tâches ne sont que des placebos, et là, il faut véritablement cesser de berner les agents dont vous avez la charge.

Ne vous en déplaise, mais pour exercer des missions, il faut des emplois. Dernier exemple en date, l'assouplissement du protocole de l'accueil "rue des Clercs", qui n'a pour seul objectif que d'introduire plus de flexibilité dans le recours aux agents de renfort pour garantir une belle vitrine de la DGFIP.

Mais déshabiller Pierre pour habiller Paul, n'est pas une solution et si vous n'en êtes pas persuadé nous attendons votre démonstration !

Et que dire de l'ingénierie du processus ?

Pour la CGT, cette pseudo collaboration n'a pas pour but de consulter et de prendre en compte les remarques des agents sur des pistes d'amélioration de leur travail au quotidien, ou de rendre une meilleure qualité de service public. Au contraire, c'est bien une méthode plus que douteuse dans un contexte où se télescopent sans recul ni analyse les réformes, les restructurations de service, les nouvelles procédures, les réorganisations de processus de travail.....

Faire le choix entre les missions à pérenniser et celles qui seront abandonnées en associant les agents, voilà l'alibi de votre non responsabilité, dans les faits, faire porter le poids des réformes sur les personnels.

Mais ni la CGT, ni les agents ne sont dupes d'une telle manœuvre. Vous comprendrez donc que pour nous, la démarche de réingénierie n'est pas acceptable pas plus que la mise en place des organigrammes fonctionnels !

Des créations d'emplois, c'est bien la réponse qu'attendent aujourd'hui vos agents dont vous avez maintes fois vanté les qualités!

Enfin, concernant les DISI, la CGT a toujours affirmé son opposition à leur création qui n'est que la conséquence de la fusion DGI/CP, elle-même issue de la RGPP.

Pour la CGT :

- ✓ elles ne garantissent en rien l'avenir des missions informatiques,
- ✓ elles préfigurent de nouvelles restructurations dont l'objectif sera de réduire le nombre de structures existantes,
- ✓ elles ne permettent pas un meilleur fonctionnement et un meilleur pilotage,

Les DISI font naître de grandes inquiétudes sur la gestion des personnels et sur l'exercice du dialogue social (pour preuve le manque de moyens mis à disposition des représentants des personnels)

Il s'agit d'une énième réforme menée au pas de charge et dans la précipitation, sous prétexte d'une meilleure homogénéité, d'une harmonisation de l'assistance de proximité, et de la garantie des métiers. La date du 1er septembre n'est pas neutre : il s'agissait pour la Direction Générale d'agir avant les élections professionnelles du 20 octobre 2011.

Qu'il s'agisse de revalorisations salariales, des conditions de travail des agents ou de dialogue social, votre discours dogmatique frisel'inconséquence.